

# Africa GreenCo - Aperçu général

## Synopsis

Africa GreenCo ("AGC") propose d'interposer une partie unique solvable entre les acheteurs et les vendeurs dans de multiples projets d'énergie indépendants ("IPPs") en Afrique subsaharienne ("SSA"). Un agrégateur intermédiaire entre acheteurs et vendeurs peut aider à attirer des investissements durables dans le secteur de l'énergie sur la base d'un modèle multi-acheteurs.

Comparée aux pratiques actuelles du marché, l'intervention d'AGC permettra de:

- ⊙ réduire les coûts et les risques du développement des projets pour l'ensemble des parties prenantes;
- ⊙ traiter les inefficacités causées par le modèle actuel, à savoir celui d' "acheteur unique vendeur unique";
- ⊙ réduire le fardeau fiscal pour les gouvernements hôtes; et
- ⊙ catalyser la dette et l'investissement du secteur privé.

AGC rejoint l'objectif de développement durable no 7 qui vise à combler le fossé relatif à l'accès à l'énergie et à "garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable" grâce à l'association des mesures prises au niveau national et de la coopération internationale. AGC peut jouer le rôle d'instrument de mise en œuvre dans le cadre d'initiatives régionales clés telles que le New Deal pour l'énergie en Afrique de la Banque Africaine de Développement et l'Initiative de Afrique sur les Énergies Renouvelables.

A long-terme, et alors qu'AGC réussit à attirer davantage d'investissements privés dans le secteur, à moindre prix, en aidant aussi dans la transition vers des tarifs qui reflètent les prix et au bout du compte, vers la solvabilité des services publics, AGC sera de ce fait redondante dans son rôle d'intermédiaire solvable. Une fois ce stade atteint, AGC opérera une transition pour devenir l'un des nombreux commerçants sur les marchés de l'énergie en Afrique, marchés qu'AGC aide d'ailleurs à développer. Dans le contexte de l'Afrique australe, l'intervention dans le marché proposée par le biais d'AGC correspond donc parfaitement au cadre du Marché & Investissement (M&I) de la RERA (Association Régionale des Régulateurs d'Electricité de Afrique Australe). Celle-ci s'emploie à créer l'environnement réglementaire nécessaire à un marché de l'énergie commercial, régional, ouvert et actif.

## Le contexte du marché

<b>Les IPPs bilatéraux</b>	À l'exception d'une poignée de projets transfrontaliers, les IPPs au sein de l'Afrique subsaharienne sont actuellement structurées autour d'une base bilatérale, avec un seul acheteur et un seul vendeur.
<b>Réhabilitation des services publics</b>	Les services publics africains sont souvent sous-financés et subissent des pertes d'exploitation à cause des prix qui ne correspondent pas aux coûts, des frais généraux élevés et des besoins d'investissements importants. Dans la plupart des cas, ils sont totalement possédés par l'Etat et dépendent des transferts budgétaires. Autant d'éléments responsables d'une faible solvabilité. Des mesures essentielles en vue de réhabiliter les services publics sont en cours. Toutefois, les améliorations durables et matérielles ne se feront sentir qu'à moyen ou à long terme.
<b>Exécution longue et coûteuse des transactions</b>	A l'exception du South African REIPPP, du GET FiT Uganda et du Scaling Solar Zambia, les IPPs sont largement négociés sur une base ad hoc, projet par projet. Les négociations autour des documents de projets concernant les IPPs individuels sont généralement très longues et s'étendent souvent sur au moins plusieurs années. Les coûts de développement significativement "à risque" encourus durant ces négociations viennent s'ajouter matériellement au coût du projet et requièrent un rendement élevé pour pouvoir refléter le profil associé de risques.
<b>Limites au niveau de la disponibilité, la durabilité et l'efficacité des instruments d'atténuation du risque</b>	Les facteurs d'atténuation du risque tels que les instruments d'apport de liquidités, les régimes de rachat après résiliation anticipée ainsi que les garanties partielles de risque sont compliqués et coûteux pour des négociations qui se font sur la base du projet par projet. Et encore, ils ne permettent pas d'atténuer complètement les risques perçus de l'investissement dans des biens immobiliers pour vendre un produit de base (l'électricité) à long-terme et à un acheteur unique, souvent non-solvable. Par ailleurs, ils dépendent fortement de capitaux à des conditions favorables et du soutien de l'institution de financement du développement.
<b>Charge fiscale du gouvernement hôte</b>	Les gouvernements hôtes sont censés assumer les passifs éventuels sous la forme d'arrangements « d'opération jumelée » en cas de résiliation anticipée ou assumer des garanties souveraines plus explicites. Or, à la lumière de la situation budgétaire actuelle et de l'environnement macroéconomique à moyen terme que connaissent la plupart des gouvernements hôtes, cela paraît insoutenable.

## Stratégie

AGC s'attaque aux enjeux fondamentaux de (a) la solvabilité de l'acheteur et (b) des inefficacités des actions bilatérales exclusives de vente et d'achat entre une entreprise de production unique et un acheteur unique.

<sup>1</sup>Le concept d' AGC a été inclus dans la section des recommandations du rapport de la commission des finances de l'Initiative Énergie durable pour tous qui a été présenté aux chefs d'Etats africains à Addis-Abeba le 13 juillet 2015 durant la conférence sur le financement du développement.

AGC jouera deux rôles complémentaires et synergiques sur les marchés africains de l'énergie :



La première étape conceptuelle consiste à interposer AGC entre l'acheteur et le vendeur dans le cadre de la structure bilatérale des IPPs actuelles; puis faire de même pour de multiples IPP de sorte à ce que:

- ⊗ AGC devienne l'acheteur pour les entreprises de production multiples; et
- ⊗ AGC devienne le vendeur pour de multiples acheteurs.

Fort de cette position, AGC sera en mesure de:

- ⊗ catalyser les flux de capitaux privés des tiers vers les IPPs en améliorant le descriptif des risques des projets dans la région;
- ⊗ abaisser le tarif de l'électricité requis par les IPPs pour qu'un projet soit financièrement viable et ce, en réduisant les coûts de la dette ainsi que les exigences de rendement des investisseurs afin de refléter un profil de risques moins élevé;
- ⊗ assurer un itinéraire vers le marché pour toute électricité excédentaire, ce qui permettra par conséquent de compenser l'obligation de l'acheteur qui le contraint à payer des charges liées à la capacité ou « l'énergie présumée » pour une électricité qui n'est pas nécessaire; et
- ⊗ détourner l'électricité d'un acheteur IPP défaillant vers d'autres acheteurs désireux d'effectuer des transactions, réduisant ainsi la probabilité d'une résiliation anticipée d'un contrat d'achat d'électricité IPP et la cristallisation résultant des passifs éventuels du gouvernement hôte.

De façon plus générale, AGC :

- ⊗ sera fondamentalement mieux équipée qu'une entreprise de production unique afin d'atténuer l'impact qu'aura un acheteur non solvable et/ou défaillant;
- ⊗ agira en tant que commerçant dans le secteur de l'énergie, ce qui permettra par conséquent d'augmenter la liquidité et l'ampleur du commerce régional de l'énergie;
- ⊗ aidera à développer des pools énergétiques;
- ⊗ soutiendra et permettra de promouvoir la standardisation régionale de la documentation relative aux projets IPP; et
- ⊗ aidera à développer des marchés de l'électricité équitables et standardisés dans les pays où AGC opère.

AGC agira uniquement en tant qu'acheteur intermédiaire et ne gèrera ni la transmission physique ni la distribution d'énergie. AGC ne sera propriétaire d'aucun réseau d'infrastructures et ne cherchera pas à remplacer les services publics existants. Plutôt que de remplacer les structures existantes, AGC les complète et peut jouer le rôle de pont vers toute libéralisation du marché régional de l'énergie à l'avenir et l'intégration du commerce énergétique.

AGC vise à tirer les leçons des dynamiques caractérisant les marchés de l'électricité plus avancés et les reproduire là où cela est possible, en s'appuyant notamment sur l'expérience Power Trading Corporation of India (PTC India). PTC India a également été créé afin d'agir en tant qu'acheteur intermédiaire pour atténuer le risque d'insolvabilité pour les producteurs d'électricité régionaux financés par le secteur privé. Grâce à ce processus, le PTC a réussi à catalyser tout le marché commercial régional indien du secteur de l'électricité.

### Principes de conception d'AGC

Le concept d'AGC a été élaboré pour répondre à des principes de conception clés qui sont les suivants:

- ⊗ Solvable légalement et financièrement
- ⊗ Appartient aux Africains et dirigé par des Africains
- ⊗ Durable financièrement
- ⊗ A caractère évolutif
- ⊗ Facilite le commerce et les investissements transfrontaliers
- ⊗ Complète et collabore avec des initiatives existantes
- ⊗ Bénéficie aux investisseurs, aux services publics et aux souverains de l'IPP
- ⊗ Catalyse le capital du secteur privé
- ⊗ Intègre le capital combiné provenant de sources concessionnelles et commerciales

### AGC en tant qu'acheteur intermédiaire et agrégateur

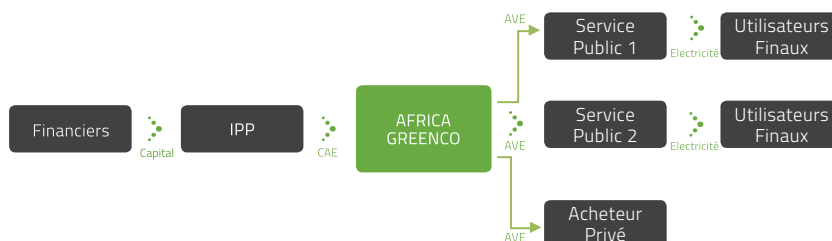
Ce qui suit est un exemple simple d'un acheteur d'un service public unique:



AGC achètera l'électricité et la capacité énergétique de l'IPP et ce, conformément à un contrat d'achat d'électricité (CAE, «PPA» en anglais) et vendra ensuite cette électricité et la capacité énergétique à un service public conformément à un accord de vente d'électricité (AVE, «PSA» en anglais). Les conditions du CAE et de l'AVE seront en grande partie mises dos à dos; sauf que:

- ⊙ AGC prendra en charge le risque d'insolvabilité des acheteurs, de telle sorte que si l'acheteur n'honore pas ses engagements vis-à-vis de l'AVE, AGC jouira de l'aptitude contractuelle, réglementaire et opérationnelle lui permettant de maintenir le CAE « en vie » et ce, en garantissant des acheteurs alternatifs que ce soit sur une base bilatérale ou par le biais de transactions à court terme et AGC déploiera tous les efforts à mettre en œuvre pour parvenir à cette fin;
- ⊙ AGC gagnera une petite marge entre le tarif payé dans le cadre du CAE et celui reçu dans le cadre de l'AVE.

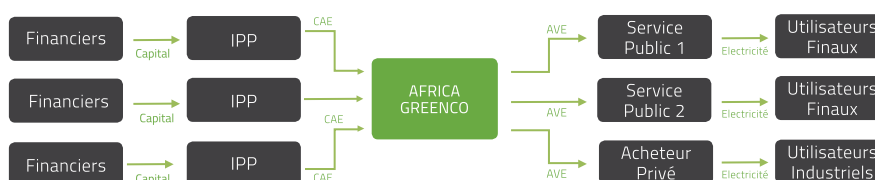
Ce qui suit est un exemple d'un projet multi-acheteurs plus complexe qui peut être adapté à des IPP plus grands et / ou des projets transfrontaliers.



Dans le scénario détaillé ci-dessus, l'intervention d'AGC permettra :

- ⊙ aux acheteurs individuels de s'engager à acheter une partie uniquement de la capacité totale de l'IPP; et
- ⊙ à AGC de mieux gérer les risques complexes subséquents et la documentation requise pour des structures multi-acheteurs.

Cette structure sera appliquée à de multiples projets, permettant ainsi de construire un portefeuille relatif aux IPP d'une part et un autre relatif aux acheteurs d'autre part. L'effet de portefeuille diversifiera les risques d'AGC et lui permettra de se procurer de l'électricité ou des acheteurs alternatifs (selon le cas) si les termes d'un CAE ou d'un AVE ne sont pas honorés.



## AGC en tant que commerçant énergétique

En plus de son rôle d'acheteur, Africa GreenCo participera également aux marchés concurrentiels de l'énergie, permettant ainsi de promouvoir des transactions énergétiques transfrontalières ainsi qu'un marché de court-terme plus dynamique et plus liquide.



## L'impact d'AGC sur les Entreprises en charge des projets

AGC fournit à la société de projet un contractant qui est (a) solvable, (b) capable d'atténuer le risque en détournant l'électricité vers des clients tiers et (c) capable de diversifier les risques en se basant sur de multiples projets.

L'intervention d'AGC est censée:

- ⊙ réduire à la fois le coût total du projet et le coût du capital et ce, en:
  - diminuant le coût de financement des projets;
  - améliorant le profil de risque d'insolvabilité des projets et en retour, en:
    - réduisant les obstacles sur le taux de rendement interne des fonds propres des investisseurs;
    - réduisant les taux d'intérêt et d'autres engagements tels que les taux de couverture du service de la dette liés à la dette du projet; et en
    - augmentant les échéances de la dette du projet;
- ⊙ permettre davantage d'investissements dans les IPPs africains en les rendant plus attractifs (que ce soit dès le départ ou à l'occasion d'un refinancement), de sorte à attirer un pool de capitaux plus vaste que celui actuellement sur le marché, notamment pour les sources privées de capitaux, augmentant ainsi le pool de capitaux déjà disponible; et
- ⊙ permettre un rehaussement de crédit plus efficace et plus efficace, en élaborant des contrats dont les risques peuvent être diminués et/ ou qui peuvent être réassurés sur une base commune.

## Impact d'AGC sur les acheteurs et les gouvernements hôtes

AGC:

- ⊗ réduira les dépenses financières et l'utilisation des ressources humaines occasionnées par les gouvernements hôtes et les acheteurs dans les négociations et la mise en œuvre des transactions de l'IPP;
- ⊗ augmentera la capacité du système électrique, facilitant une alimentation électrique plus fiable aux utilisateurs finaux;
- ⊗ réduira les tarifs du CAE (pour les nouveaux IPPs) en raison de la baisse des coûts de développement de l'IPP et du capital;
- ⊗ diminuera le coût moyen de l'électricité livrée en utilisant une capacité de production au ralenti et des ventes à des tiers et en compensant les revenus perçus par des clients tiers (moins une petite marge) par rapport aux frais énergétiques présumés autrement payables par l'acheteur;
- ⊗ aidera à remplacer l'énergie de secours à court-terme par l'énergie transfrontalière;
- ⊗ réduira la charge fiscale des gouvernements hôtes en diminuant la probabilité de résiliation anticipée des obligations de rachat ou des garanties plus explicites cristallisées des gouvernements hôtes et dans certains cas en réduisant le montant de ces obligations;
- ⊗ réduire les nécessités en capital pondéré en fonction du risque en lien avec les prêts au secteur énergétique, créant une capacité d'endettement pouvant être utilisée pour financer des améliorations sectorielles;
- ⊗ élargir l'espace fiscal et libérer les ressources de l'acheteur pour se concentrer sur le renforcement des capacités institutionnelles, les améliorations et l'extension de l'efficacité opérationnelle et des améliorations à l'infrastructure de transmission; et
- ⊗ faciliter la transition vers des CAE exprimés en devises locales.

## Impact régional d'AGC

AGC:

- ⊗ échangera activement de l'électricité sur les marchés compétitifs établis dans les pools énergétiques existants (SAPP, WAPP, EAPP etc), augmentant la liquidité et l'efficacité;
- ⊗ sera capable de dégroupier la fourniture contractuelle d'électricité du mouvement physique des électrons;
- ⊗ travaillera avec les pools énergétiques, les Etats-membres, et les services publics pour associer surplus et déficits d'électricité, et pour maximiser le bon usage des ressources naturelles sur une base régionale;
- ⊗ soutiendra les efforts pour intégrer la planification et la régulation du secteur énergétique, et l'investissement dans l'infrastructure parmi les Etats-membres; et
- ⊗ aidera à réunir les conditions financières et économiques pour permettre plus d'investissement dans la transmission, l'interconnexion et la gestion du réseau régional en augmentant les volumes échangés.

## Avantages pour les projets et les investisseurs

L'impact potentiel d'AGC sur les marchés de l'énergie est substantiel. Chaque dollar investi dans un scénario avec 33% du capital social génère entre 5 et 6\$ supplémentaires de bénéfice directement quantifiables. Le modèle opératoire aide à débloquer une capacité suffisante pour connecter presque un million de foyers au réseau et éviter l'émission de 7 millions de tonnes d'équivalent carbone, générant près de 20.000 nouveaux emplois qualifiés. Le tableau ci-dessous fournit un détail plus précis de ces impacts avec la valeur totale dispersée parmi différentes classes d'investisseurs. En termes de capital du secteur privé, le modèle prévoit qu'AGC sera capable de débloquer une valeur additionnelle de 1,31 milliard de dollars d'investissements dans les IPPs, ce qui est une estimation modérée sachant qu'elle est basée sur l'absence de capitaux privés stimulés par les activités commerciales d'AGC.

Impact par dollar investi dans AGC à l'année 10			Impact total (USD)		Investissement		Passifs éventuels		Economies sur tarifs		Commerce	Electricité	Impacts additionnels	
			Bas	Haut	Total	Total	Bas	Haut	Moyen	Haut	Total	Capacité Inst.	Puissance de sortie	
					1,310	1,186	297	890	133	310	258	605	9,535,260	GWh
<b>100% de capital</b>	Investissement				USDm	USDm	USDm	USDm	USDm	USDm	USDm	MW		
Total	1,360	USDm	1.5	2.0	1.0	0.9	0.2	0.7	0.1	0.2	0.2	0.4	Electricité vendue	
Donateur	680	USDm	2.9	4.1	1.9	1.7	0.4	1.3	0.2	0.5	0.4	0.7	2,943,374	MWh
Gvt Africain	408	USDm	4.9	6.8	3.2	2.9	0.7	2.2	0.3	0.8	0.6	1.2	Accès à l'électricité	
FD/Privé	272	USDm	7.3	10.2	4.8	4.4	1.1	3.3	0.5	1.1	0.9	1.8	970,000	Foyers
<b>50% de capital</b>														
Total	680	USDm	2.9	4.1	1.9	1.7	0.4	1.3	0.2	0.5	0.4	0.7	Emissions de carbone	
Donateur	340	USDm	5.9	8.1	3.9	3.5	0.9	2.6	0.4	0.9	0.8	1.4	7,800,087	tCOe
Gvt Africain	204	USDm	9.8	13.6	6.4	5.8	1.5	4.4	0.7	1.5	1.3	2.4	Emplois à court-terme	
FD/Privé	136	USDm	14.7	20.3	9.6	8.7	2.2	6.5	1.0	2.3	1.9	3.6	22,655	Emplois
<b>33% de capital</b>														
Total	449	USDm	4.4	6.2	2.9	2.6	0.7	2.0	0.3	0.7	0.6	1.1	1,014	Emplois
Donateur	224	USDm	8.9	12.3	5.8	5.3	1.3	4.0	0.6	1.4	1.1	2.2	Emplois à long-terme	
Gvt Africain	135	USDm	14.8	20.6	9.7	8.8	2.2	6.6	1.0	2.3	1.9	3.6		
FD/Privé	90	USDm	22.2	30.8	14.6	13.2	3.3	9.9	1.5	3.5	2.9	5.4		

## L'impact écologique, professionnel, social et économique

AGC:

- ⊙ évitera 9.3M de tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub>e en 10 ans et plus de 70M de tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub>e sur toute la durée de vie des CAEs;
- ⊙ contribuera à créer plus de 22,000 emplois temporaires dans le secteur manufacturier et dans les secteurs de la construction et de l'installation durant les dix premières années d'opérations et plus de 1000 emplois à long terme relatifs à la maintenance (O&M) d'ici la dixième année;
- ⊙ créera des emplois supplémentaires en raison de l'accès à une énergie plus fiable et des économies relatives aux coûts de l'énergie de secours avec un impact particulier sur les petites et moyennes entreprises telles que les coopératives de femmes;
- ⊙ améliorera l'accès aux services de base comme les soins de santé et l'éducation par l'intermédiaire d'un accès amélioré à l'électricité;
- ⊙ stimulera le développement socio-économique, y compris la diminution du taux de mortalité infantile et maternelle, l'amélioration des taux d'alphabétisation et la facilitation des activités et des formations communautaires; et
- ⊙ aidera à éviter l'impact économique des coupures de courant qui peuvent atteindre 4% du PIB et entraîner une « baisse » moyenne et annuelle de 2% de la croissance économique.

## Stratégie de fonctionnement

La stratégie de fonctionnement d'AGC crée quatre sources de revenus potentielles pour AGC:

⊙	Vente d'électricité achetée conformément à des accords de long terme;
⊙	Vente d'électricité dans le cadre du commerce à court-terme;
⊙	Revenu du capital investi; et
⊙	Vente de crédits-carbone.

Les deux principales activités de fonctionnement d'AGC – agissement en tant qu'acheteur en CAE et participant au commerce à court-terme – généreront des revenus par l'intermédiaire d'une certaine marge appliquée à chaque unité d'électricité achetée et vendue. Cette marge peut varier en fonction des spécificités des projets actuels qu'AGC soutient. Son rôle en tant qu'acheteur en CAE est de vendre l'électricité aux services publics/autres acheteurs par l'intermédiaire d'un AVE en sélectionnant un niveau de marge générant une réduction nette du prix de l'électricité que paye un service public/acheteur.

Pour le commerce à court terme, le modèle de base d'AGC adopte une hypothèse prudente de 10% par an de croissance des marchés SAPP journalier/intra journaliers et applique une part de marché estimée à 5% pour AGC la première année, part augmentant à 20% à partir de la quatrième année.

## Les besoins de financement d'AGC

AGC a préparé une étude de faisabilité détaillée (à télécharger sur [www.africagreenco.com](http://www.africagreenco.com)). En évaluant la façon dont AGC pourrait être financée pour mettre en œuvre le modèle de fonctionnement proposé, l'étude de faisabilité considère combien de capitaux seront nécessaires à AGC afin de:

- ⊙ financer les frais de fonctionnement avant qu'AGC ait un flux monétaire positif;
- ⊙ avoir une liquidité suffisante pour s'engager et s'acquitter du commerce et des contrats d'achat/de vente; et
- ⊙ être perçu comme un acheteur solvable.

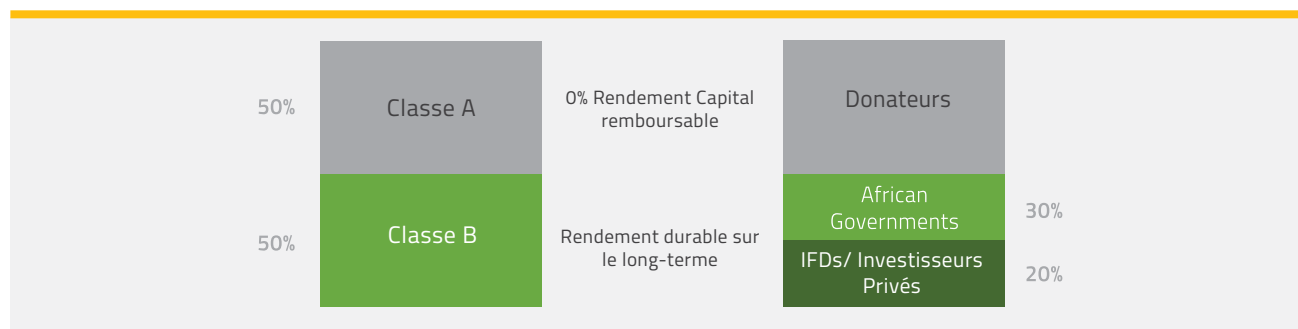
L'analyse comprend une simulation Monte-Carlo de la probabilité de défaillance issue du portefeuille d'AGC et suggère que:

- ⊙ les fonds propres d'AGC devraient être équivalents à 33% de son exposition maximale (soit principalement les paiements de résiliation qui peuvent découler de ses CAE) pour qu'ils soient suffisamment solvables (ciblant une note d'investissement);
- ⊙ les expositions restantes pourraient être non-couvertes ou couvertes par des garanties et/ou des assurances. AGC travaille avec des fournisseurs potentiels de garanties et d'assurances comme ATI et MIGA ainsi que des assureurs commerciaux pour explorer les moyens d'augmenter le capital social d'AGC; et
- ⊙ la structure capitalistique puisera des fonds supplémentaires en fonction des besoins pour soutenir de nouvelles expositions créées par la croissance et/ou recycler les bénéfices non répartis pour construire un bilan comptable solide.

La structure recommandée des fonds propres est un modèle subdivisé, avec différentes catégories d'actions pour les différentes catégories d'investisseurs. Cette structure s'explique pour:

⊙	Promouvoir la propriété africaine et l'alignement politique avec la stratégie d'AGC;
⊙	Rendre les capitaux aux investisseurs de façons différentes;
⊙	Accommoder les investisseurs donateurs; et
⊙	Permettre aux investisseurs de contribuer au capital en utilisant différents instruments.

La taille et les conditions de chaque tranche seront finalement déterminées par la réaction de l'investisseur concernant son envie et sa capacité de déployer des capitaux. La structure du capital évoluera probablement avec le temps vu que la stratégie d'AGC a prouvé son efficacité et est adaptée à la réalité du monde des affaires sur le terrain.



Cette structure crée une séparation à 50/50 entre le capital sans rendement et celui qui en génère – le ratio exact pouvant être adapté selon ce que cherchent les investisseurs en termes de rendement ; si le retour du marché est que les investisseurs cherchent des rendements plus élevés, la proportion de capital remboursable peut être augmentée (ou sinon le prix et le volume de l'électricité échangée auront besoin d'être augmentés sur la même base capitalistique). Si les investisseurs veulent prendre davantage de risques avec des retours plus bas, la structure du capital peut être alourdie pour leur accorder une plus grande part et pour réduire la tranche de capital remboursable du donateur.

Il est proposé que le capital réparti soit issu des entités suivantes:

- ⊕ gouvernements africains cherchant à participer pour jouer un rôle direct dans la conduite et la possession du concept d'AGC;
- ⊕ dons de donateurs/équivalents et fournisseurs concessionnaires de capitaux cherchant à catalyser l'investissement du secteur privé dans le secteur énergétique africain;
- ⊕ des IFDs actifs dans le secteur de l'énergie en Afrique cherchant à promouvoir des solutions innovantes, fondées sur le marché, pour améliorer l'environnement favorable à l'investissement commercial et l'atténuation du risque;
- ⊕ investisseurs sociaux et organisations philanthropiques (ex: Fondations, ONGs) cherchant à contribuer à avoir un impact sur le développement à travers des investissements liés à des missions; et
- ⊕ des capitaux commerciaux stratégiques, investisseurs institutionnels et investisseurs de capital-risque cherchant des retours sur investissement.

Sachant qu'AGC (a) a un capital de la valeur de 33% de son exposition avec 50% de ce capital social comprenant des capitaux retournables sans-intérêt/porteurs de dividendes et (b) récupère 0,3 USDc /kWh de marge sur les ventes d'électricité, le modèle montre des rendements concessionnels de 2,8% sur le capital restant et la protection du capital ; cependant, le profil de rendement et la soutenabilité financière à long-terme d'AGC peut être améliorée soit par la hausse de la marge (en notant la réduction des prix de l'énergie attendue grâce à AGC) ou pour certaines catégories d'investisseurs par découpage en tranches.

Le processus de définition des marges doit être transparent et opérer en collaboration avec les régulateurs principaux et les services publics, mais un apport raisonnable pourrait être la sélection d'une cible capable d'attirer un capital suffisant vers AGC (et les futurs commerçants / entrants sur le marché intermédiaire). AGC a plus de chances d'attirer un capital suffisant (à partir d'un cercle plus large d'investisseurs) si le taux de rentabilité interne de l'actionnaire de classe B est par exemple de 6% contre 2,8%. En utilisant ces chiffres à des fins d'illustration, et en partant sur une base de 33% du capital social, les investisseurs peuvent augmenter leurs taux de rentabilité internes de 6% en augmentant la marge du CAE à 0,7 USDc /kWh ou plus. Cela serait comparable à d'autres investissements d'impact et d'autres dispositifs de finance pour le développement. Pour permettre des rendements de 10% ou plus, AGC aura besoin de fixer des marges sur les CAE de 1,2 à 15 USDc / kWh. La marge qu'AGC peut prendre sera aussi un facteur de la réduction des prix de l'énergie des CAE que pourra mener AGC.

## Conclusion et étapes suivantes

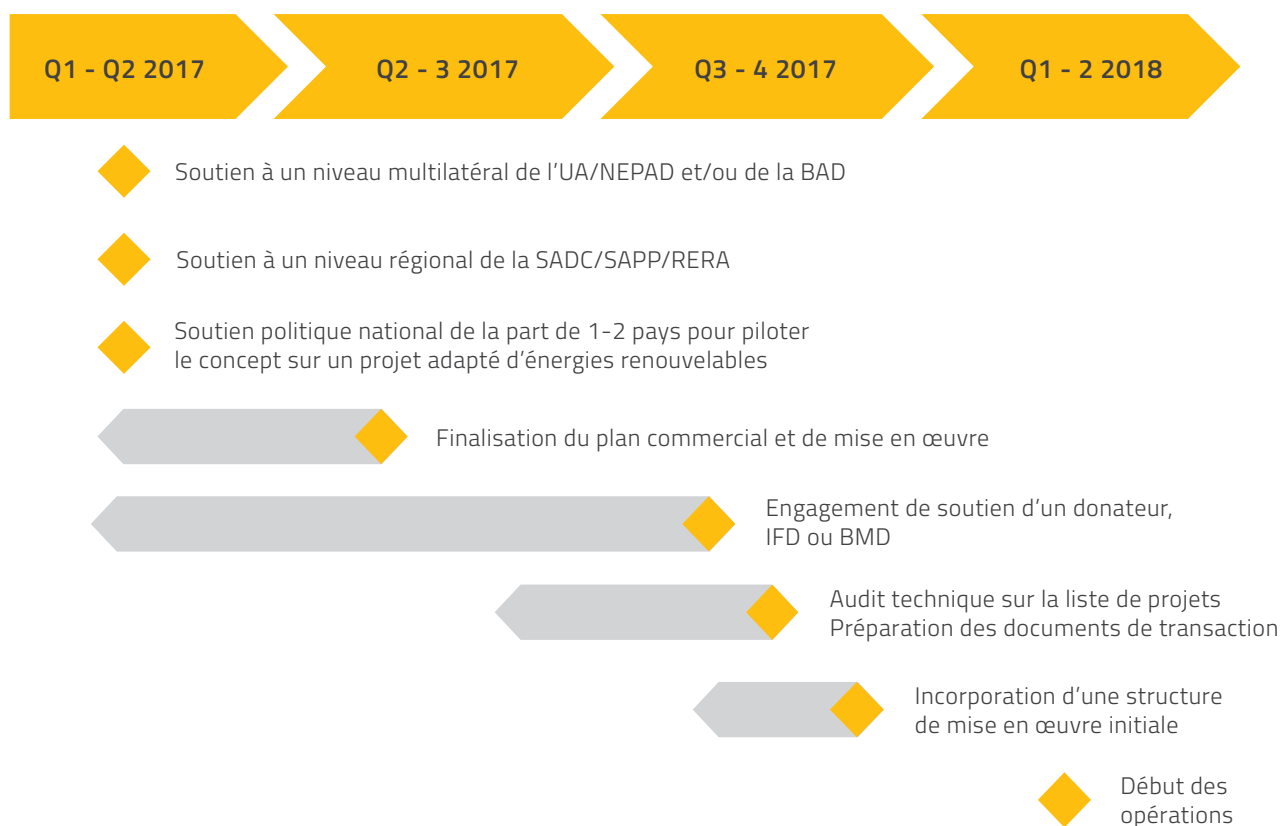
Sur la base de l'analyse contenue dans notre étude de faisabilité, AGC représente un moyen financièrement viable d'aider davantage de projets à atteindre la rentabilité et à amener des volumes plus importants et de nouvelles sources de capitaux sur les marchés africains de l'énergie. AGC peut aussi aider à rationaliser les engagements des services publics africains avec les IPPs, à réduire le temps et les efforts requis pour conclure des transactions, à soulager du fardeau de l'apport de garanties souveraines et, dans ce processus, peut aider à créer l'espace nécessaire pour mettre en œuvre des mesures pour atteindre la solvabilité à long-terme des services publics africains et améliorer les marchés nationaux de l'énergie. Cependant, de nombreux détails concrets en termes de structure légale, de gouvernance, de mode opératoire, de capitalisation et de performance financière nécessitent un retour de la part des investisseurs potentiels et des promoteurs du concept. AGC a suscité un élan substantiel et un intérêt dans la communauté africaine et internationale du développement. Cet élan doit nécessiter des actions rapides pour piloter le concept d'AGC et est anticipé par le fait que les commerces d'AGC auront besoin d'être testés dans un petit nombre de pays initialement pour que le modèle fasse ses preuves avant qu'il s'étende dans la région et le continent.

La volonté politique et le soutien des institutions africaines telles que l'UA et la BAD et des entités régionales pertinentes (ex : la SADC, SAPP et la RERA dans le cas de l'Afrique australe) doivent significativement accélérer ce processus.

Au-delà de l'activité stratégique requise pour gérer et élargir ce soutien politique, AGC prévoit aussi d'affiner son étude commerciale, passant de l'étude de faisabilité établissant si le concept est bon ou non à une approche plus détaillée et structurée sur la manière dont le concept sera mis en œuvre. Les composants principaux incluront:

- ⊙ l'élargissement de l'équipe d'AGC pour inclure une expertise supplémentaire pour amener le concept sur le marché;
- ⊙ la création de structures légales requises pour exécuter le mode opératoire dans les zones ciblées par AGC;
- ⊙ finalisation des politiques et procédures de mise en œuvre d'AGC, des structures de gouvernance et de la documentation des transactions;
- ⊙ identification de projets viables pour démonstration de faisabilité;
- ⊙ acquisition du statut de membre du SAPP;
- ⊙ préparation de l'étude de cas et du matériel additionnel de sensibilisation pour les investisseurs; et
- ⊙ affinement du concept avec un petit nombre de potentiels investisseurs clés et d'autres parties-prenantes.

### Calendrier des prochaines étapes



# Remerciements



Le concept de Africa GreenCo et notre étude de faisabilité ont pu être présentés sur le marché uniquement grâce au soutien et au financement de l'équipe des finances innovante de The Rockefeller Foundation. L'équipe de Africa GreenCo est extrêmement reconnaissante à The Rockefeller Foundation pour nous avoir accordé sa confiance et avoir cru en nous et nous avoir permis de présenter ce concept ambitieux sur le marché. Nous remercions tout particulièrement Saadia Madjesber, Mamadou Biteye et Adam Connaker pour nous avoir guidés à chaque étape du processus et nous avoir soutenus dans notre demande de subvention.



Africa GreenCo est soutenu par le RERA sachant qu'il correspond à la déclaration N°8 de l'atelier interministériel de la SADC sur l'eau et l'énergie tenu le 20 juin 2016 et au Cadre d'investissement et de marché pour les Projets Energétiques de la SADC approuvé par les ministres de l'Energie le 21 juin 2016, en ciblant certains des risques freinant actuellement la confiance des investisseurs / prêteurs dans la fiabilité des prévisions sur les revenus des producteurs indépendants d'électricité sur le long-terme. Nous remercions tout particulièrement Elijah C. Sichone, Secrétaire exécutif du RERA.



Le soutien du SAPP à Africa GreenCo a été envisagé comme complémentaire à la priorité donnée à l'achèvement de l'agenda régional de promotion de l'expansion de la transmission, l'accès universel et une pénétration accrue des énergies renouvelables d'ici 2030. Nous remercions particulièrement Alison Chikova et Musara Beta.



L'Association of Power Utilities of Africa (APUA) soutient Africa GreenCo comme un moyen d'assurer une meilleure génération d'électricité à plus bas coût et de soutenir des services publics africains dans leur transition vers plus de solvabilité. Nous remercions particulièrement Abel Tella, PDG de l'APUA



Le NEPAD soutient Africa GreenCo en tant que catalyseur de l'intégration régionale et facilitateur du marché transfrontalier de l'énergie et de l'harmonisation des politiques énergétiques. Nous remercions particulièrement Ibrahim Mayaki, Mosad Elmissiry et Symerre Grey-Johnson



Convergence soutient Africa GreenCo comme un moyen efficace de mêler les secteurs financiers privé et public pour soutenir le développement du secteur énergétique africain. Nous remercions particulièrement Joan Larrea, Chris Clubb, Dean Segell et Trang Tran.



Africa GreenCo était honorée d'être invitée à présenter le concept au cours d'un événement dédié co-organisé avec la BAD et The Rockefeller Foundation à la COP22 de Marrakech en novembre 2016. Le résultat a été la validation, par la suite, de la capacité d'Africa GreenCo à aider à la création d'un marché énergétique liquide. Nous remercions tout particulièrement Said Mouline (Chargé des Partenariats Public-Privé à la COP22) et Iskander Erzini Vernoit (Chef de projet, Partenariats Public-Privé de la COP 22).



Africa GreenCo en tant que concept a été inclus parmi les recommandations du rapport de la commission des finances de SEforALL qui a été présenté aux chefs d'Etat africains à Addis-Abeba le 13 juillet 2015 à la conférence sur le financement du développement. Nous remercions particulièrement Rachel Kyte et deux membres de son équipe (Lori Kerr et Stacy Swann) pour leur aide précieuse et leurs retours sur notre première version de l'étude de faisabilité.



Un remerciement particulier à Bloomberg New Energy Finance (en particulier à Michael Liebreich, William Young et Lela Jgerenaia), sans leur concours FiRe, le concept d'Africa GreenCo n'aurait pas vu le jour. Le concours FiRe et le soutien inestimable de Michael, William et Lela ont encouragé Ana Hajduka, fondatrice d'Africa GreenCo à poursuivre le développement du concept.

## Soutiens du concept, conseillers et responsables feedback

Africa GreenCo est très reconnaissant pour le soutien inestimable et les retours de la part des individus listés ci-dessous avec leurs rôles respectifs.

Abel Tella	Président, Association of Power Utilities of Africa
Abyd Karmali	Directeur Général, Climat des affaires à la Bank of America Merrill Lynch
Alan Apter	Directeur financier, Eaglestone Advisory
Alex Rugamba	Directeur de l'Intégration Régionale, BAD
Alexis Faury	Conseiller financier, Ressources & Infrastructures Energétiques
Ana Corvalán	Directeur Général, Eaglestone Advisory
Andrew Gray	Consultant juridique, Trinity International LLP
Andrew Reicher	Président de Berkley Energy Africa
Andy Herscowitz	Coordinateur, Power Africa
Anne Baldock	Ex-responsable international Energie & Infrastructure, Allen & Overy
Arnaud Dornel	Spécialiste secteur financier, Banque Mondiale
Arthur Smith	Président, Conseil National Américain pour les PPP
Batchi Baldeh	Vice-Pdt Senior, Africa Finance Corporation
Brer Adams	Directeur sénior, Global Infrastructure Hub
Brian Count	Président, Infracore Africa
Caitlin MacLean	Directeur, Finance innovante, Institut Milken
Callixte Kambanda	Spécialiste en chef des Infrastructures, Secrétaire du Consortium sur les Infrastructures pour la BAD
Carlos Salle Alonso	Directeur des politiques énergétiques, Groupe Iberdrola
Changala Nswana	Directeur stratégie et services commerciaux, ZESCO
Cheikh Bedda	Directeur Infrastructures & Energie, Commission de l'Union Africaine
Chris Antonopoulos	PDG, Lekela Advisors Ltd
Chris Knowles	Directeur division changement climatique & environnement, EIB
Conal Duffy	Vice-Président, Marchés émergents, Alliant
Crispin Holliday	Directeur Commercial, Aldwych International
David Baxter	Spécialiste et facilitateur développement International et PPP
David L. Massie	Président & PDG de IAF Capital
David Munene Mwangi	Ancien directeur de KPLC
David Nelson	Directeur exécutif, Energie Finance, Climate Policy Initiative
Elijah C. Sichone	Secrétaire exécutif, RERA
Eivind Fjeldstad	Directeur exécutif, Norwegian African Business Association
Faruk Yusuf Yabo	Directeur assistant, Service Energies Renouvelables et de l'accès rural à l'électricité, Ministère fédéral nigérian de l'énergie, des travaux et du logement
Felice Zaccheo	Chef d'unité, Energies renouvelables et changement climatique, DG DEVCO, Commission Européenne
Franklin Amoo	Partenaire, Aristeia Global Advisors / Baylis Emerging Market
George Kotsovos	Directeur: Mines, Energie & Financement des Infrastructures, Standard Bank
George Otieno	PDG à African Trade Insurance Agency
Georgios Pantoulis	Chef de secteur Energie, DG DEVCO, European Commission
Gurdeep Singh	Président et Directeur exécutif, NPTC Ltd
Harald Hirschhofer	Conseiller senior The Currency Exchange Fund (TCX)
Helena McLeod	Présidente de KPMG (IDAS)
Ian Allison	Directeur International Résilience climatique, Mott MacDonald
Isabel Rial	Economiste senior, Division des Dépenses & politiques, Département des Affaires Fiscales, FMI
James Bond	Conseiller senior du Directeur Exécutif du Fonds Green Climate et ex-DOP de MIGA
Jan Martin Witte	Directeur, KfW Entwicklungsbank
Jean Madzongwe	Conseiller transaction, Unité de conseil des projets - SAPP
Joao Duarte Cunha	Chief du climat des affaires, BAD



Jocelyn Wessling	Consultant indépendant
John Smelcer	Chef Energie & Infrastructures, Webber Wentzel
Jonathan Berman	Directeur exécutif, Fieldstone Africa
Jonathan First	Chef de syndication financière, DBSA
Josh Chifamba	PDG du groupe ZESA Holdings et president of the du comité exécutif du SAPP
Katherine Steel	Chef d'équipe – secteur énergie, Power Africa
Kaniaru Wacieni	Directeur du développement commercial, Globeleq
Professor Kevin Urama	Conseiller senior en politiques pour la croissance verte et inclusive auprès du président de la BAD
Lori Kerr	Énergie Durable pour Tous (SEforALL)
Lucy Heintz	Partenaire, Actis
Lynn Campo Tabernacki	Vice-Président en second, SME Finance et président de Global Energy, OPIC
Michael Feldner	Conseiller Energies Renouvelables et financement de projets
Michael Liebreich	Président du comité de conseil, Bloomberg New Energy Finance, et membre du groupe de conseil de haut-niveau, SEforALL
Michael Mulasikwanda	Principal responsable développement énergétique, Département de l'énergie, Zambie
Sir Malcolm Bruce	Député britannique et ex-pdt de UK International Development Select Committee
Marcus Williams	Chef de service & Responsable des opérations Energie & Industries extraterritoriales, MIGA
Mariana Sabates Cuadrado	Financement gouvernemental, Division Statistiques, FMI
Markus Faschina	Chef de projet énergie (Maroc), KfW
Mohamedain Seif Elnasr	PDG par.interim de l'Association Régionale des régulateurs d'énergie Afrique orientale et Australe (RAERESA).
Mutale Mukuka	DAF, Copperbelt Energy Corporation Plc
Nchena Mothebe	Président du comité de gestion du SAPP
Ntlai Mosiah	Responsable énergie et & infrastructures SA, Client Coverage, Standard Bank
Oscar Sibote Kalumiana	Directeur, Département Energie, Zambie
Pankaj Gupta	Responsable international, Financement de projets et entreprises, Banque Mondiale
Paolo Craviolatti	Changement climatique & Energies Renouvelables, KPMG
Paul Maseli	Directeur et Représentant ONUDI à l'ONU
Peter Coveliers	Chef de division remplaçant, Changement Climatique et Division énergie, EIB
Philippe Niyongabo	Commission de l'Union Africaine
Philipe Valahu	PDG, The Private Infrastructure Development Group
Prakash D Hirani	Directeur exécutif, NETRA NPTC Ltd
Rentia van Tonder	Chef énergie, Standard Bank
Robert Ashdown	Senior Originator Energy, Vice-Président, Produits & Marchés internationaux, Swiss Re
Richard Temple	Co-directeur Afrique, McCarthy Tétrault
Roger Garman	Analyste Investissement, Sustainable Development Investment Partnership (SDIP), World Economic Forum
Roman Zhukovskiy	Directeur exécutif alternatif: EDS19, Banque Mondiale
Rumundaka Wonodi	Chairman & CEO, ZKJ Energy Partners Limited
Ryan Anderson	Chef du conseil en énergies renouvelables Multiconsult/NORPLAN
Sakkie Leimecke	Directeur, E&T Energie Nedbank Corporate and Investment Banking
Sarah Lawan	Chef de programme, agence de planning et coordination du NEPAD
Simon Currie	Chef énergie monde, Norton Rose Fulbright LLP
Simon Hall	Ex co-Directeur financier, Freshfields Bruckhaus Deringer LLP
Shiddika Mohamed	Directeur de groupe, EnergyNet
Sofia Sattarova	Partenaire, Baker Botts LLP
Stacy Swann	Énergie Durable pour Tous (SEforALL)
Steven Grin	Partenaire de gestion à Lateral Capital
Steve McCauley	Coach en gestion exécutive
Taylor Ruggles	Conseiller régional énergie pour l'Afrique, Département d'Etat des Etats-Unis
Titus Chongo Mwandemena	Directeur commercial Copperbelt Energy Corporation Plc
Tom Heller	Président du Conseil et conseiller stratégique senior, Climate Policy Initiative
Vibhuti Jain	Responsable financier, Power Africa
Vivek Mital	Directeur exécutif, Millennium Resource Strategies
Vivek Shinde Patil	Cadre supérieur, Projets techniques, PerkinElmer
Vladimir Maodus	Directeur Exécutif, CEE Investment Banking
Wendy De La Harpe	Producteur de conférences, African Utility Week
Zahed Sibda	Directeur général, Fieldstone Africa



## Africa GreenCo Team

<b>Ana Hajduka</b>	Fondatrice & PDG
<b>Cathy Oxby</b>	Directrice Commerciale
<b>Lovemore Chilimanzi</b>	Directeur Technique
<b>Penny Herbst</b>	Directeur non-exécutif
<b>Tantra Thakur</b>	Membre du comité consultatif
<b>Philippe Niyongambo</b>	Membre du comité consultatif
<b>Rt Hon Andrew Mitchell MP</b>	Membre du comité consultatif

Des courtes biographies des membres de l'équipe sont sur la page suivante.

Africa GreenCo, sous sa forme actuelle est une société britannique à but non-lucratif à responsabilité limitée qui a été établie dans le seul but de développer le concept d'AGC à son étape de pré-mise en œuvre. Cette structure britannique est entièrement séparée de l'entité opérationnelle d'AGC mentionnée dans l'étude de faisabilité, qui sera une entité basée en Afrique, sujette au soutien de la communauté politique et de développement international.

## Consultants

**Financier:** Lions Head Global Partners

Lions Head est une entreprise spécialisée dans le conseil financier basée à Londres et Nairobi, expérimentée dans la conception et la structure de plateformes innovantes de finance, particulièrement dans l'énergie (Africa50, AREF, GIIF, TCIF). Avec un remerciement particulier pour **Harry Guinness**.

**Légaux:** Shearman & Sterling LLP

Sherman & Sterling est une entreprise de pointe dans le financement, la commercialisation et le droit des affaires de projets, actives en Afrique depuis plus de 50 ans.

Remerciements particuliers pour **Monica Lamb**

**Techniques:** PPA Energy

L'équipe de PPA Energy est composée d'anciens dirigeants de services publics de la SADC et a été impliquée dans la mise en œuvre de la SAPP et diverses opérations (gouvernance, régulations, contraintes techniques, problèmes commerciaux, commerce etc). Remerciements particuliers pour **Lovemore Chilimanzi**

**Régulation et gouvernance:** GP3 Institute

GP3 Institute est un réseau international de conseil en gouvernance, développement, droit et programmes d'opérations. L'institut fournit un appui en recherche et conseil pour les initiatives publiques-privées, comprenant des Etats, des entités sous-nationales, les institutions financières et de développement multilatéral et les participants du secteur privé, incluant les organisations à but lucratif ou non. Remerciements particuliers pour **Tim Nielander** et **Ben Kioko**

**Approvisionnement:** Rene Meyer (Expert en approvisionnement et en politiques d'Energies Renouvelables)

**Gestion du risque:** Strategia Worldwide

Strategia Worldwide emploie une méthodologie efficace de planification pour protéger les entreprises des risques en environnements complexes, volatiles et incertains et applique une approche compréhensive à la gestion des risques commerciaux, s'appuyant sur leur expérience en mise en œuvre de stratégies en environnements dangereux et difficiles et leur expertise politique, sécuritaire, développementale et commerciale de leur équipe hautement qualifiée. Remerciements particuliers pour **Iain Pickard**



# Africa GreenCo Team



**Ana Hajduka**

Fondatrice et présidente-directrice générale

Ana est qualifiée comme avocate en Angleterre et au pays de Galles ainsi que dans l'état américain de New York. Elle est également une professionnelle dans le domaine des infrastructures et celui des énergies. Elle jouit par ailleurs de plus de 12 ans d'expérience et a participé à une variété d'opérations qui englobent le financement et le développement de projets, les partenariats entre le secteur

public et le secteur privé ainsi que les projets relatifs aux infrastructures et à l'énergie dans les marchés émergents.

Ana a été formée par Allen & Overy LLP et a travaillé pour Fulbright & Jaworski LLP et Trinity International LLP comme conseillère dans le cadre de projets diversifiés en rapport avec le secteur de l'énergie, principalement dans l'Afrique subsaharienne. En mars 2015, Ana a été nommée Chef d'équipe par la CEE-ONU pour un projet de groupe (comprenant 30 spécialistes environ). Ce groupe devait prendre en charge le développement de normes internationales en matière d'énergie renouvelable PPP et faisait partie de l'Agenda d'Actions de l'initiative Énergie Durable pour Tous.



**Cathy Oxby**

Directrice commerciale

Cathy Oxby jouit de plus de 14 ans d'expérience acquise dans le secteur des infrastructures et celui des énergies renouvelables. Elle a travaillé en tant que conseillère et d'investisseuse en actions à la fois. Elle a par ailleurs été formée par Allen & Overy LLP où elle a participé à un ensemble diversifié d'opérations de financement de projets relatifs à l'énergie et aux infrastructures avant d'occuper

un poste commercial dans HSBC Infrastructure Fund (qui est devenu InfraRed Capital Partners). Après 6 ans passés à structurer et à négocier des investissements en fonds propres dans une grande variété de partenariats entre le secteur public et le secteur privé sans oublier les projets d'énergie renouvelable, elle fonda sa propre société de consultants dans le but d'aider les promoteurs, les investisseurs et les sociétés de projets à réaliser des investissements bien structurés et à les gérer efficacement et ce, en les soutenant durant les différents stades à savoir l'élaboration, la mise en œuvre et le fonctionnement du projet. Cathy Oxby a aussi travaillé en tant que consultante pour la Banque Mondiale.



**Lovemore Chilimanzi**

Directeur technique

Lovemore est détaché auprès d'Africa GreenCo de la part de PPA Energie/Ricardo en tant que Directeur Technique d'Africa GreenCo. Les principales compétences de Lovemore sont dans la gestion de systèmes électriques, les opérations et le commerce énergétique dans lesquels il a travaillé plus de 30 ans. Il a installé des stations électriques hydrauliques et thermiques et des réseaux de transmission et a négocié, mis en œuvre et piloté de nombreux contrats d'achat d'électricité. Il est un membre fondateur du Southern African Power Pool, et était un membre clé dans la formulation, la mise en œuvre, la gestion et la révision des critères de des critères de performance du Pool Énergétique d'Afrique Australe (SAPP en anglais) et des règles régionales du commerce énergétique du SAPP qui ont permis le lancement d'un marché énergétique compétitif en Afrique Australe.

Lovemore possède un diplôme en ingénierie électrique du Northern Technical College de Zambie, un diplôme de troisième cycle en études de gestion et un MBA du Buckingham Chilterns University College au Royaume-Uni. Il a enseigné la gestion des risques des services électriques à des services publics et des cadres des assurances. Il a aussi enseigné les opérations de management et la gestion des ressources humaines dans un programme de MBA pendant plus de neuf ans. Il est un membre senior de l'Institut Sud-Africain des Ingénieurs Électriques (SAIEE).



**Penny Herbst**

Directrice non-exécutive

Penny Herbst a plus de 30 ans d'expérience dans un environnement de services publics, principalement au département du trésor d'Eskom, où elle a été exposée à diverses structures financières, commerciales et légales émanant de ses opérations. Entre autres, elle a géré les risques des taux d'intérêts, les investissements en argent et en capital, les transactions liées aux financements de projets en Afrique. Elle a mené la formation de l'unité de développement financier d'Eskom dans le rôle de chargée du développement financier, où elle a joué un rôle primordial en levant plus de 6 milliards de dollars, émanant d'institutions financières de développement et d'institutions proches. Cela a inclus le financement des premiers projets renouvelables d'Eskom, où elle a passé un certain temps dans l'unité des énergies renouvelables, travaillant à réduire l'écart entre financement et mise en œuvre.



**Le député Andrew Mitchell**

Membre du comité consultatif

Andrew Mitchell a été membre du parlement britannique pour la circonscription de Sutton Coldfield depuis 2001. Suite aux élections générales de 2005, il est nommé secrétaire d'Etat au développement international dans le cabinet fantôme. Il a ensuite été Secrétaire d'Etat au Développement International de mai 2010 à septembre 2012 et porte-parole du gouvernement en septembre-octobre 2012. En novembre 2003, il a été nommé ministre des affaires économiques du cabinet fantôme et devient ministre de la police du cabinet fantôme à partir de septembre 2004. Il a été précédemment député de la circonscription de Gedling de 1987 à 1997, tandis qu'il occupe le poste de porte-parole et a été ministre de la Sécurité Sociale. Il a aussi été vice-président du Parti Conservateur en 1992-1993. Andrew a fait ses études à l'école de Rugby et a étudié l'histoire à l'Université de Cambridge. Il a été élu président de la Cambridge Union en 1978. Il a servi dans l'armée (Régiment Royal des Tanks) et a fait partie de l'équipe de maintien de la paix à Chypre, avant de rejoindre Lazard, une banque internationale d'investissement.



**Philippe Niyongambo**

Membre du comité consultatif

M. Philippe Niyongambo est un expert connu de l'énergie sur le continent africain et au-delà. Il a un master de sciences en gestion technique de l'Université de Lawrence, au Kansas, aux Etats-Unis et un diplôme postuniversitaire en planification et politiques de l'énergie de l'Université de Pennsylvanie, à Philadelphie, aux Etats-Unis. Il est aussi titulaire d'une licence en

ingénierie électrique de l'ISIEM, à Mons, en Belgique.

De février 2005 à octobre 2015, il a été à la tête de la division Energie au sein du département de l'énergie et des infrastructures, à la Commission de l'Union Africaine. Durant cette période, il a développé des programmes énergétiques cruciaux, dont le Programme pour le Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA, secteur énergétique), l'infrastructure d'atténuation du risque géothermique (GRMF) et le Programme Géothermique Régional pour les Pays d'Afrique de l'Est et la mobilisation de plus de cent-vingt millions de dollars (le GRMF a alloué des bourses à 15 projets, pour un montant de plus de 60 millions de dollars), l'établissement d'un partenariat Afrique – Union Européenne qui est le plus fructueux des huit partenariats de la Stratégie Afrique – UE lancée en 2007, le SE4ALL Africa Hub Action Agenda and Investment Prospectuses pour les pays africains et la participation à l'élaboration de l'Initiative de L'Afrique sur les Energies Renouvelables soutenues par le G7 et adoptées à la COP21 à Paris, en France, en décembre 2015.



**Tantra Thakur**

Ancien directeur de PTC India

Membre du comité consultatif

Ancien membre du prestigieux Civil Service en Inde, M. Thakur a plus de 40 ans d'expérience avec les gouvernements et les entreprises privées internationales en Inde, Asie du Sud et du Sud-Est. Largement salué pour son professionnalisme innovant pour mettre en place et gérer des entreprises, il siège en tant que membre non-exécutif du bureau de plusieurs entreprises, donc InfraCo Development Pte Ltd et InfraCo Investment Pte Ltd, à Singapour. Il a été conseiller pour Fortum India, une succursale de Fortum (Finlande) et pour le Groupe Essar de 2012 à 2014. Il a fourni ses conseils à beaucoup d'autres entreprises dans le secteur de l'énergie en Inde. M. Thakur est membre du Conseil de Direction de l'université de TERI et de la faculté des services de gestion à l'Université de Delhi. Il a été membre du bureau consultatif de TERI pendant plusieurs années et a été membre du comité des finances de l'Université Jawahar Lal Nehru.

Il a dirigé la première entreprise de commerce d'électricité en Inde/Asie du Sud en tant que président et directeur général de 2000 à 2012. La valeur nette de cette compagnie de 60 millions de roupies est montée à 24 milliards de roupies sous sa direction et s'est maintenue à la première position sur la même période. Il a diversifié l'entreprise dans les services financiers via PTC India Financial Services Limited et a co-sponsorisé le premier Energy Exchange d'Inde. Il a été mandaté au HCR pour un audit de performance de la part du Bureau des Auditeurs de l'ONU. Il a été membre du groupe de travail du Premier Ministre pour le développement du Jammu et du Cachemire en Inde.